



### Communiqué de la municipalité

## Reconstruction et déplacement du collège Henri-Wallon : Enfin un nouveau collège pour nos enfants !

**Malakoff, le 15 juin 2018** - L'actuel collège Henri-Wallon, qui accueille aujourd'hui 440 élèves, date de 1969 et, selon un diagnostic mené par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine (qui exerce la compétence pour la gestion des collèges), ne répond plus aux besoins actuels. Une rénovation du bâtiment a également été jugée inopportune, car elle ne permettrait pas d'atteindre les standards actuels minimaux d'une part, et que ces travaux, compte tenu de leur ampleur, ne peuvent être menés en site occupé d'autre part, sauf à envisager un collège provisoire d'un coût de 5 millions d'euros.

**Dans ces conditions, le Conseil départemental a pris la décision de lancer la construction d'un nouvel équipement, qui aura vocation à se substituer au collège actuel. En accord avec la mairie, le choix s'est porté sur le terrain - propriété du Conseil départemental - situé entre le parc Léon-Salagnac et le complexe sportif Marcel-Cerdan.**

Ce nouveau collège pourra accueillir 600 élèves et jouxtera un gymnase ouvert aux associations sportives de la ville. **L'ensemble sera installé sur une parcelle de 6800m<sup>2</sup>, en bordure du parc et du boulevard Stalingrad, et n'affectera ni le périmètre du parc, qui sera ainsi intégralement préservé, ni celui du stade.** Ce point fondamental, condition *sine qua non* du projet, a été parfaitement intégré par les services départementaux.

Le projet est actuellement en phase d'études. Comme pour tout projet d'aménagement, j'ai indiqué aux services départementaux, qui ont enregistré cette demande, d'associer le plus largement possible les riverains et les usagers du parc aux concertations qui seront organisées pour présenter le projet et recueillir leurs avis et remarques. Le conseil de quartier et le conseil local de la jeunesse seront également associés à cette concertation.

Enfin, la parcelle occupée par le collège actuel étant inscrite au PLU au bénéfice d'équipements publics, aucun projet de réalisation de logements ne peut y être développé. Le moment venu, nous envisagerons une concertation pour donner à cette parcelle une vocation sportive.

Jacqueline Belhomme,  
Maire de Malakoff

Contact presse : Fanny Sizorn, directrice de cabinet, 01.47.46.75.16, 07.68.77.68.57